



À

M. Michel Picotte, maire
M. Denis Paquin, conseiller au poste numéro 1
Mme Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste numéro 2
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste numéro 3
M. Claude Gingras, conseiller au poste numéro 4
M. Francis Côté, conseiller au poste numéro 5
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste numéro 6

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Michel Picotte, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, au 7 chemin du Vide, à Sainte-Angèle-de-Monnoir, **le lundi 12 décembre 2016 à 18 h 30**, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1 Gestion financière et administrative

- 1.1 Comptes, pour approbation (doc)
- 1.2 Renouvellement de l'entente avec le Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe pour le dépôt de boîtes aux archives (2016 : 300 \$) (2017 : 300 \$ plus 50 \$/boîte si dépôt supplémentaire), pour approbation (doc)
- 1.3 Appel de candidature par le Bureau du Lieutenant-Gouverneur dans le cadre du Programme des distinctions honorifiques « Médaille du Lieutenant-Gouverneur » (doc)

2 Transport– Voirie locale

- 2.1 Engagement d'un préposé aux travaux publics

3 Hygiène du milieu et cours d'eau

- 3.1 Approbation des plans et devis à 50% pour la mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées

4 Correspondances (du 2 au 7 décembre 2016)

- 4.1 MRC de Rouville : Résolutions d'adoption du budget 2017 et sommaire des prévisions budgétaires (doc)
- 4.2 M. Pierre Breton, député de Shefford : Lettre de félicitations dans le cadre du *Projet communautaire* de la Cuvée entrepreneuriale 2016 de la MRC de Rouville (doc)
- 4.3 Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) : Nous informe de la ristourne accordée aux membres sociétaires pour l'année 2016, soit 5 millions de dollars (doc)
- 4.4 Fédération québécoise des municipalités (FQM) : Signature entre les divers paliers de gouvernement dans le cadre du projet de loi n^o 122 « *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* ».

5 Période de questions

6 Clôture de la séance

DONNÉ à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 7^e jour du mois de décembre 2016.

Pierrette Gendron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

(Le présent avis et les documents suivent par courriel ce même jour)